Les cagettes bois :
Optimiser leur recyclage et mieux les valoriser.



L'expérience montre qu'il est possible de recycler les cagettes bois de façon fiable et à faible coût, en appliquant quelques règles simples.

Les références [entre crochets] indiquent l'endroit où se reporter dans le guide « *Optimisez le recyclage et la valorisation de vos cagettes bois* » - édition 2026
Téléchargement gratuit + vidéo https://www.emballage-leger-bois.fr/page/3-le-recyclage-en-b2b

Quel gisement ?

Le gisement issu des cagettes bois usagées est parfaitement recyclable : les cagettes sont dans leur grande majorité constituées de bois local ou de produits à base de bois. Pourtant des prestataires hésitent parfois à reprendre le déchet cagette ou proposent des coûts élevés. Cela tient souvent à une mauvaise préparation initiale du gisement, qui peut être souillé par d'autres matériaux par exemple.

Une matière propre : quelles solutions pour le tri ?

Comme pour les autres matériaux, trier est nécessaire pour une bonne valorisation : pas de biodéchets, alvéoles, plastiques, carton…
Le tri est simple et ne consomme pas plus de temps lorsqu'il est systématisé et bien organisé. *Exemple : une poubelle sur le circuit des cagettes après leur utilisation permet de les vider avec un geste simple et neutre en temps*.
Le SIEL a démontré en travaillant sur de nombreux sites qu'il est possible d'obtenir une qualité de tri correcte et pérenne quelle que soit la situation initiale (y compris cagettes mises en monobloc à DIB). [voir p.2]

Bois de classe A : la meilleure valorisation

Beaucoup de recycleurs considèrent la cagette avec méfiance, car ils ont été échaudés par des tris insuffisants (voir ci-dessus). Mais une fois triées, les cagettes constituent un bois de qualité – similaire aux palettes cassées, aux palbox tout bois, aux tourets…



Certaines cagettes sont constituées en partie de panneau de fibre de type HDF (souvent 100 % bois ou presque) ou MDF (avec une faible part de colle), mais en très faible proportion. De manière générale, **les lots de cagettes en mélange peuvent être considérées comme bois de classe A** et peuvent d'ailleurs bénéficier de la certification SSD. [voir A1a, B1c, E2c]



Sauf cas particulier, le prestataire devrait donc être en mesure de reprendre en bois de classe A toutes les cagettes et de proposer le tarif de marché correspondant [voir A4b]

Faut-il compacter ?

Le compactage permet en général de réduire les coûts et de diminuer l'impact environnemental du transport
Jusqu'à environ 5 tonnes/an ≈ 0.5 palette/jour : le transport des cagettes en vrac (par exemple dans une benne) peut se justifier [conversion cagettes -> tonnes : voir E1 ou au verso de cette fiche].
Au-delà, il sera le plus **souvent nécessaire de compacter** de façon efficace pour atteindre un faible coût d'évacuation et de gestion. La logistique transport doit correspondre au besoin technique du site et présenter le plus **faible coût à la tonne transportée**.

Quel compacteur utiliser ?

Les trois types de matériel conseillés pour les cagettes sont le plus souvent – par ordre croissant de flux : les **presses à balles verticales** [voir B2c1], les **compacteurs rotatifs** [voir B2c3], les **compacteurs à vis** [voir B2c6]. Les autres matériels peuvent être adaptés à des situations spécifiques [voir B2a, B2c].

Type de matériel	Taux de compactage (impact sur le stockage et le transport)	Temps de personnel nécessaire
Presses à balles verticales	Faible à moyen	Elevé
Compacteurs rotatifs	Elevé	Faible
Compacteurs à vis	Elevé	Très faible

Flux de cagettes		Presses à balles verticales	Compacteurs rotatifs		Compacteurs à vis
Tonnage (t/an)	Pointe mensuelle	1 machine *	1 machine	2 machines **	1 machine ***
< 10	< 1.5 t	++	+		
10-20	< 5 t	+	+++		
50-100	< 10 t		+++		+
100-200	< 20 t		++	+++	++
200-300	< 30 t			++	+++
300-1000	< 100 t				+++

+ = adapté +++ = très bien adapté

Les compacteurs rotatifs sont une excellente solution dans de nombreux cas.
Détails sur ces compacteurs et sur les autres matériels, avec tous leurs atouts ou contraintes spécifiques pour les cagettes : [voir B2c]. Le compactage **optimisé** permet d'atteindre le coût le plus faible, tout en résolvant une problématique de stockage. Et à partir de 10-20 t/an, le retour sur investissement est généralement très rapide.

Choisir une bonne logistique transport

Balles : selon la capacité de stockage et de manutention, on pourra choisir un enlèvement de préférence par tautliner, par benne avec grappinage, sur plateau, plus rarement en camion hayon. [voir B3, B4]
Dans le cas du compacteur à vis, la seule solution est le caisson. Compter environ 5-6 t/caisson de 30 m^3.
Tonnage de cagettes par rotation selon le moyen de transport : [voir B4b]
L'important n'est pas le coût de rotation, mais le ratio euros par tonne transportée.

Cas des centres villes : magasins, petits commerces

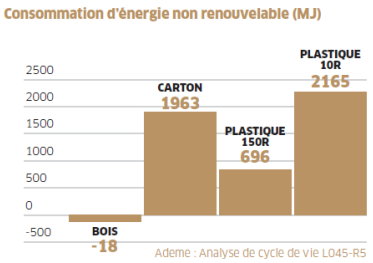
Il s'agit de flux de cagettes souvent faibles et épars avec des problématiques de circulation, mais qui peuvent représenter au total des gisements conséquents. Cas très spécifiques, se reporter au guide. [voir C2, C3].

La cagette bois : des qualités méconnues, une image forte



Le **bois** est porteur de **valeurs très positives.** Mettre en valeur les cagettes**, c'est aussi valoriser l'enseigne** qui les utilise**.** [voir E5, E6]

- Favorise la bonne conservation des aliments : meilleure qualité à la vente.
- Matériau robuste et léger.
- Bois de nos régions, le plus souvent Peuplier. La France est le 1er pays producteur de peuplier en Europe.
- Circuit court : fabricants français, proches des maraîchers et de la ressource bois.
- Très économe en énergie (graphique ci-contre).
- Matière première renouvelable, en véritable économie circulaire.



Conversion cagettes ⇨ tonnes

Quantité de palettes de cagettes	nb cagettes	tonnage annuel	Quantité de palettes de cagettes	nb cagettes	tonnage annuel
14 palettes/jour	560/jour	122	4 pal/jour		35
12 pal/jour		105	2 pal/jour	80/jour	17
10 pal/jour	400/jour	87	1 pal/jour	40/jour	9
8 pal/jour		70	5 palettes/semaine	33/jour	7
6 pal/jour		52	3 palettes/semaine	20/jour	4
5 pal/jour	200/jour	44	2 palettes/semaine	13/jour	3

(palettes d e cagettes = en hauteur standard)